

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 4

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS DIVERS

L'exposition organisée par les soins de la société photographique de Lausanne s'est ouverte le 10 mars, et, au lieu de se fermer, selon le programme, le dimanche suivant, elle a été prolongée jusqu'au 23 mars. C'est dire que le succès, très réel au début, n'a été que grandissant.

Nous estimons qu'une exposition soigneusement organisée par une société de photographie est l'acte le plus intelligent auquel elle puisse se livrer, soit pour intéresser le public, soit pour attirer de nouveaux membres.

La vogue de la chambre noire est actuellement immense, de jour en jour elle va croissant, et l'on peut prévoir le moment où tout le monde fera de la photographie.

Si l'on en voulait une preuve, ce serait précisément cette assiduité du public à fréquenter nos expositions, à s'intéresser aux divers procédés, aux nouveaux appareils, et surtout à exercer les droits qu'on lui concède parfois, de désigner celles des œuvres exposées qui lui paraissent les meilleures. C'est ainsi qu'à l'exposition de Lausanne, chaque visiteur pouvait inscrire sur une carte les noms des cinq exposants, selon lui les plus méritants. Le verdict rendu par ce jury improvisé ne saurait avoir de valeur absolue. Le public ne juge en général que par le côté extérieur des choses; une belle femme, médiocrement photographiée, lui fera presque toujours une meilleure impression qu'une laideron admirablement réussie.

Joseph Homo est entier dans ses jugements, parce qu'il est borné, mais est-ce à dire que son verdict soit à négliger? Nous ne le pensons pas, et précisément pour les professionnels ce verdict a de la valeur, car enfin Joseph veut

être servi à sa guise, suivant son idée, erronée parfois, de mauvais goût souvent, mais enfin de cette idée, on ne doit pas faire litière, car, après tout, c'est pour lui que sont faites les photographies qu'il commande, c'est lui qui les paie et elles doivent lui plaire. Mais tout en lui concédant ce que l'on concède à un faible, efforçons-nous de l'instruire, de l'éduquer, montrons-lui que le beau ne réside que rarement dans ce qui frappe nos sens en premier lieu, que pour le chercher et le trouver, il faut s'instruire, aller plus loin, plus haut... C'est à cela que servent les expositions, et celle de Lausanne a pleinement atteint son but. Les producteurs, les professionnels et les amateurs ont rivalisé de zèle, et nous ont fait passer des moments fort agréables. Ferons-nous l'énumération des meilleures œuvres? non, à coup sûr pas; ceux qui les ont vues les connaissent assez, et ceux qui n'ont pas daigné les aller visiter, ne méritent pas qu'on leur en dise davantage.

* * *

Un journal allemand, rédigé par une des plumes les plus autorisées de la science photographique, a reproduit presque *in extenso*, et sans indiquer ses sources, un des articles publiés dans notre numéro de février. Nous en sommes flatté, mais nous aimerais tout autant que notre savant confrère s'inspirât davantage de la devise appartenant à la maison de Brandebourg :

Cuique suum!